

COMMUNIQUE DE PRESSE

BOIS ENERGIE : 2^E SESSION DE FORMATION DES ACTEURS DE LA FILIERE POUR ALLIER ENERGIE RENOUVELABLE ET QUALITE DE L'AIR

Suite au succès de la formation sur le suivi de la qualité de la plaquette forestière organisée le 21 janvier dernier et afin de répondre à toutes les demandes d'inscriptions, une seconde session de formation est prévue le 20 février prochain. Celle-ci est organisée par les Communes forestières, dans le cadre de l'animation de la Mission régionale bois énergie. La première partie de la formation se déroulera sur la plateforme bois énergie de Lardier-et-Valença (05), et la seconde partie en salle à Sisteron (04).

Depuis 15 ans, les Communes forestières et leurs partenaires au sein de la Mission régionale bois énergie -l'Ademe, la Région, et la DRAAF-, cherchent à favoriser et accompagner la valorisation du bois en circuit court tout en développant l'utilisation d'une énergie renouvelable. De la production de plaquettes forestières à l'installation de chaudières et de réseaux de chaleur bois, tous les maillons de la filière sont importants pour le déploiement de la filière sur nos territoires.

Un des points essentiels réside, pour les maîtres d'ouvrage et les techniciens de chaufferies, dans la capacité à suivre la qualité de leur combustible, et à échanger avec leurs fournisseurs. En effet, la qualité du combustible a des conséquences importantes sur le fonctionnement des chaufferies mais aussi sur la qualité de l'air. Poursuivre un développement du bois énergie permettant de relever le double défi des énergies renouvelables et de l'amélioration de la qualité de l'air est donc un enjeu majeur.

C'est pourquoi cette formation sur le suivi de la qualité de la plaquette forestière est proposée à l'ensemble des maîtres d'ouvrages de chaufferies en fonctionnement sur les départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence.

22 maîtres d'ouvrages, gestionnaires et agents techniques de chaufferies, producteurs et fournisseurs ont déjà pu suivre la session du 21 janvier dernier.



Crédits photos Communes forestières

Aperçu de la session du 21 janvier : première partie sur la plateforme bois énergie

Comme pour la précédente session, cette formation s'organisera en deux étapes :

- Une première partie sur le terrain, sur la plateforme bois énergie de Lardier-et-Valença (05), pour découvrir l'organisation d'une plateforme et pratiquer des tests pour évaluer la granulométrie et l'humidité de la plaquette, deux éléments constitutifs de sa qualité.
- La seconde partie de la formation en salle, à Sisteron (04), avec des travaux par groupes, dont l'objectif est de mettre en évidence les intérêts et les limites de chacune des méthodes d'évaluation instantanées, et d'échanger sur leur utilisation lors des livraisons de combustible en chaufferies.



Crédits photos Communes forestières

Aperçu de la session du 21 janvier : seconde partie en salle

Les questions de la conception des installations, leur entretien, la maintenance et quelques uns des outils mis en place par la Mission Régionale Bois Energie seront aussi présentés, telle la Charte qualité bois déchiqueté, qui permet de garantir une qualité de combustible et de services aux maîtres d'ouvrage et un accompagnement aux fournisseurs.

Cette formation donnera une large part au retour d'expérience et à l'échange entre les différents acteurs de la filière bois énergie.

L'Association des Communes forestières est au service des élus et des acteurs forestiers. Elle œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local.

Elle anime la Mission Régionale Bois Energie, financée par l'ADEME, la Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La MRBE a pour mission le développement et la structuration de la filière bois énergie en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans l'objectif de valoriser la ressource locale en circuit-court. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : <http://bois-energie.ofme.org>

Contact presse :

Isabelle DESMARTIN / Tél. 04 42 65 78 14 / isabelle.desmartin@communesforestieres.org

Renseignements complémentaires sur la formation / sur place :

Pascaline BRIEN / Tél. 07 57 51 13 28 / pascaline.brien@communesforestieres.org